

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 88 (1991)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMPTES RENDUS

## Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

**Torrée annuelle  
du 22 septembre 1991**

Malgré un temps incertain, une quarantaine de membres, parents et amis se sont retrouvés chez Eric Amstutz, à la Combe-Jeanneret. Après l'apéritif, la traditionnelle soupe aux pois fut servie en guise d'entrée aux diverses grillades. L'après-midi, nous nous sommes rendus au Bois-des-Lattes pour contempler un étang artificiel créé par un agriculteur de la région. Le retour de cette promenade fut «agrémenté» par une averse qui n'était pas au programme.

Malgré cette fausse note, tous les participants garderont un bon souvenir de cette journée. Un grand merci à notre hôte pour son hospitalité.

*Un participant*

## Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

**Assemblée générale du 31 octobre 1991**

Il est 20 h 15 lorsque Georges Darbre, président, ouvre cette assemblée.

Dix-sept membres sont présents, alors que M<sup>lle</sup> Barbara Aubry et MM. Olivier Jeanbourquin, Edouard Frutschy, Justin et Willy Aubry sont excusés.

**Rapport du président** — Que fut cette année apicole, demande notre président. Ruchers dans un piteux état au printemps, avec une forte diminution du cheptel. Les apiculteurs courageux ont repeuplé leurs ruchers et dame Nature les a récompensés, puisqu'il y eut une bonne récolte de fleurs, suivie d'une récolte de miel de forêt.

Deux membres nous ont quittés durant

l'exercice: Maurice Loichat et Marcel Peigneux, membre belge qui s'occupait du Musée de Tilft. L'assemblée se recueille un instant pour honorer leur mémoire.

Le comité s'est réuni deux fois pour préparer les assemblées générales et liquider les affaires courantes. Un cours de vulgarisation axé sur les traitements anti-varroase et sur la formation de nucléis a eu lieu. Le souper annuel s'est bien déroulé, la course fut un succès et la journée des familles, malgré un temps maussade, a permis d'agréables retrouvailles. Un grand merci à tous ceux qui ont payé de leur personne, et que vive notre société, dira le président pour terminer.

**Rapport du caissier** — Claude Pittet, caissier de la société, présente les comptes qui se soldent par un bonus de Fr. 251.45. Un grand bravo et merci au caissier.

**Rapport des vérificateurs** — M. René Mügeli, au nom des vérificateurs de comptes, relève l'excellente tenue des comptes et prie l'assemblée d'en donner décharge au caissier avec remerciements.

**Rapport des inspecteurs** — M. Claude Pittet, inspecteur cantonal adjoint, nous signale que les mèches Apistan doivent être remises à l'inspecteur de cercle jusqu'au 5 novembre. Un nouveau produit anti-varroase est homologué, il s'agit du Beverol.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et par acclamation.

**Admission - démissions** — M. Rorbach, de La Ferrière, ayant repris le rucher de sa maman, est admis par acclamation membre de notre société. M. Aubert, qui a vendu son rucher, et M. Loichat nous font part de leur démission.

**Jubilair** — M. Fernand Aubry, président d'honneur, remet le traditionnel cadeau pour vingt-cinq ans d'activité à Georges Darbre. Georges a débuté en apiculture en 1964 et très vite a développé son cheptel par l'achat d'un magnifique rucher à La Ferrière, puis d'un autre aux Joux-Derrière, au lieu dit Le Grillon. Conseiller

apicole, membre du comité puis président, Georges dirige notre société avec compétence depuis bientôt dix ans. Georges remercie sincèrement Fernand et nous rappelle quelques anecdotes et ses débuts d'apiculteur: très froussard face aux abeilles à l'époque, ce fut un collègue qui lui ramassa son premier essaim. Il était très bavard: souvent, les anciens apicul-

teurs s'arrêtaient aux Joux-Derrière et faisaient un brin de causerie.

**Divers** — Tous les membres sont surpris du peu de varroas sur les langes et certains prévoient un dépistage sous peu: affaire à suivre. Le président nous rappelle le souper annuel du 9 novembre, le concours des ruchers de 1992 et clôt cette assemblée à 21 h 45. *Didier Gigon*

---

## NÉCROLOGIE

---

### Société d'apiculture des Franches-Montagnes

#### † M. Charles STEULLET

Atteint dans sa santé par un mal insidieux depuis octobre de l'année dernière, Charles Steullet a pris congé de nous, définitivement. Durant toute son existence il n'a eu de cesse d'œuvrer pour sa famille et son entourage; notamment en occupant des charges publiques.

Il fut durant quarante-trois ans buraliste de son village; il était depuis une dizaine d'années titulaire de la gérance de la Caisse Raiffeisen. C'est à l'âge de 20 ans qu'il devint maire de son village: Soubey. Il était au bénéfice de sa retraite depuis le 1<sup>er</sup> août de cette année.

Mais la majeure partie de son temps fut consacrée à l'apiculture, domaine dont il maîtrisait tous les secrets.

C'est en 1954 qu'il entra au comité de notre société en tant qu'inspecteur des ruchers; huit ans plus tard il en devint le président, «seulement pour deux ans» avait-il dit, présidence qu'il assumait jusqu'en 1973 pour prendre ensuite la charge de secrétaire-caissier, responsabilité dont il se déchargea en 1985. Il fut en outre caissier de la Fédération jurassienne durant une dizaine d'années et c'est à partir de 1972 qu'il s'occupa des ruches de notre société. Charles Steullet était une personne d'un grand dévouement et une personnalité très attachante. Homme d'esprit et de

bon sens, il avait le don de dispenser ses conseils, ses réflexions et ses expériences de façon toujours cordiale et fraternelle.

Sa gentillesse et son entregent faisaient de lui un personnage écouté et respecté.

A sa famille, à son épouse, à ses enfants, nous présentons notre plus vive sympathie.

*Le secrétaire:*

*François Wermeille*

### Société de La Béroche et environs

#### † Max RIBAU

C'est le 10 juillet 1991 que nous avons conduit à sa dernière demeure Max Ribaux, apiculteur, de Chez-le-Bart, membre de la section Béroche.

Malade depuis plusieurs années, il était toujours actif: en plus de ses abeilles, il était caissier de notre section depuis 1970, membre du comité depuis 1962 et, jusqu'au dernier jour, encore contrôleur des miels.

En Max Ribaux nous perdons non seulement un apiculteur, mais aussi un ami, car il savait, par son savoir-faire et son juste milieu, dire oui ou non sans être trop égoïste ou trop large.

Il a rejoint maintenant la cohorte des apiculteurs qui l'ont précédé là-haut, mais son souvenir reste vivant.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous réitérons notre profonde sympathie. *Pour la Société de La Béroche:*

*Frédéric Zuber*